

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 03862

Numéro SIREN : 528 243 496

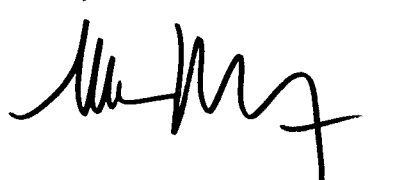
Nom ou dénomination : @COM.AGRION EXPERTISE COMPTABLE

Ce dépôt a été enregistré le 06/01/2021 sous le numéro de dépôt 18200

SAS @COM.AGRION EXPERTISE COMPTABLE

67 MONTEE DE SAINT MENET
PARC DE LA BUZINE BATIMENT A
13011 MARSEILLE

BILAN AU 30 JUIN 2019

Certifié conforme,


@com.Agrion Expertise Comptable

67 Montée de Saint Menet
Parc de la Buzine Bâtiment A
13011 MARSEILLE
04 91 48 27 54

Désignation de l'entreprise : SAS @COM.AGRION EXPERTISE COMPTABLE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 6	
Adresse de l'entreprise 67 MONTEE DE SAINT MENET		13011 MARSEILLE	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 5 2 8 2 4 3 4 9 6 0 0 0 1 5		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 3 0 0 6 2 0 1 9	
		N-1 1 3 1 1 2 2 0 1 8	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS @COM.AGRION EXPERTISE COMPTABLE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :30...000.....)	DA	30 000	30 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 000	3 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	260 922	232 240
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	16 485	28 682
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	310 407	293 922
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	619 185	615 634
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	3 130	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	42 755	10 606
	Dettes fiscales et sociales	DY	276 969	226 136
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	26 559	35 322
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	195 485	114 711
	TOTAL (IV)	EC	1 164 083	1 002 409
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 474 490	1 296 331
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	544 898	114 711
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

@COM.AGRION EXPERTISE COMPTABLE
Société par actions simplifiée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 67 Montée de Saint Menet -Parc de la Buzine Bat A à MARSEILLE (13 011)
Immatriculée sous le numéro 528 243 496
Auprès du registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 29 NOVEMBRE 2019

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019

L'associée unique, sur proposition de la Présidente de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2019 s'élevant à 16 485 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice16 485 euros

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur260 922 euros

Pour former un bénéfice

distribuable de277 407 euros

A titre de dividendes20 000 euros

Soit 66,67 euros par action

Le solde, soit257 407 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 257 407 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 290 407 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 180 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2018 : NEANT

Exercice clos le 31 décembre 2017 : 60 000 euros, soit 200 euros par titre, dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2016 : 60 000 euros, soit 200 euros par titre, dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60 000 euros

Certifié conforme
La Présidente

